

LE

## MANUSCRIT DES MÉMOIRES DE TALLEYRAND.

Les lecteurs de la *Revue historique* se souviennent que, dès l'apparition des deux premiers volumes des Mémoires de Talleyrand<sup>1</sup>, leur authenticité fut vivement contestée par M. Aulard, qui somma l'éditeur de produire le manuscrit original<sup>2</sup>.

A cette mise en demeure, le duc de Broglie répondit :

Le texte publié est le seul qui ait été laissé par M. de Bacourt à ses exécuteurs testamentaires<sup>3</sup>.

Ce texte est ainsi décrit dans l'inventaire des papiers de M. de Bacourt :

Quatre volumes, reliés en peau, qui sont la seule copie authentique et complète des Mémoires du prince de Talleyrand, faite par M. de Bacourt d'après les manuscrits, les dictées et les copies, dont M. de Talleyrand lui avait indiqué l'emploi<sup>4</sup>.

Les exécuteurs testamentaires ne trouvèrent rien de plus; cela ressort clairement de la déclaration qu'ils publièrent le 24 mai 1868 :

Aux termes du testament qui nous en a confié le dépôt, les Mémoires du prince de Talleyrand ne peuvent être publiés que dans vingt ans. Le manuscrit est scellé et en sûreté; il n'en existe pas de copie.

Il est évident que par le mot *manuscrit* MM. Chatelain et Andral entendaient désigner la copie faite par M. de Bacourt lui-même; c'est

1. Ces deux volumes furent mis en vente le 1<sup>er</sup> mars 1891; mais l'introduction du duc de Broglie avait été publiée dans le *Correspondant* du 10 février précédent.

2. Le premier article de M. Aulard parut dans la *Revue Bleue* du 14 mars 1891. Il a été réimprimé dans la *Révolution française* du 14 avril avec plusieurs autres notes sur le même sujet : une conversation de M<sup>me</sup> la comtesse de Martel publiée dans le *Paris* du 26 mars; une lettre du duc de Broglie au directeur du *Paris*; un second article de M. Aulard accompagnant la réponse du duc de Broglie au premier; une lettre de M. Eugène Assé au *Figaro*; un article du *Figaro* du 2 avril; une lettre de M<sup>me</sup> la comtesse de Mirabeau et enfin un article de M. H. Welschinger dans le *Monde*. Pour plus de commodité, tous mes renvois se référeront à ce fascicule de la *Révolution française*.

3. Le duc de Broglie au directeur de la *Revue Bleue* du 20 mars 1891. *Révolution française*, l. c., p. 348-349.

4. *Mémoires de Talleyrand*. Introduction, t. I, p. XIII.

le seul texte qu'ils ont reçu et c'est celui sur lequel l'édition actuelle a été faite.

M. le duc de Broglie n'a jamais dit autre chose, et il me semble qu'on n'a pas à lui rien demander de plus. Sa personne doit être complètement laissée en dehors de cette discussion. Exécuteur testamentaire de M. de Bacourt, quoique par substitution, il était le dernier qui pût douter de la fidélité de son mandant. En admettant même qu'il eût conçu quelques soupçons sur la complète pureté du texte qui lui était transmis comme étant la copie des Mémoires du prince de Talleyrand, il n'aurait pu, à mon sens, que décliner le mandat que M. Andral lui avait passé. Dans ce cas, il est très probable que l'histoire aurait été privée pour longtemps, sinon pour toujours, d'un document dont l'intérêt restera très considérable, quelle que soit la conclusion définitive du vif débat que sa publication a provoqué. On ne saurait trop remercier le duc de Broglie de s'être chargé de cette mission et d'avoir ainsi distrait de ses grands travaux personnels une notable partie de son temps pour faire le fastidieux métier d'éditeur. S'il a donné purement et simplement le texte qui lui avait été transmis, sans plus s'inquiéter qu'il ne convenait de son authenticité, il nous a loyalement fait connaître comment le manuscrit qu'il publiait lui était parvenu. Avec toute la réserve et la discrétion que lui commandait sa situation particulière à l'égard de M. de Bacourt, il en a dit assez pour que la critique pût faire son œuvre.

Cette œuvre est-elle terminée?

Malgré les nombreux et importants articles de journaux et de revues que la question posée avec tant d'éclat par M. Aulard a suscités, il me semble que la discussion est loin d'être close, et je crois pouvoir encore maintenant y intervenir utilement, quoique tardivement, pour établir un point d'importance capitale, à savoir l'existence même du manuscrit original de ces fameux Mémoires.

Avant d'aller plus loin, il convient de résumer aussi brièvement que possible les principales solutions qui ont été proposées par les critiques les plus autorisés en la matière.

Après avoir montré avec une grande force que le texte qui nous était donné comme étant celui des Mémoires de Talleyrand avait été mutilé et fortement interpolé, sans doute par M. de Bacourt, M. Aulard avait réclamé la production du manuscrit original, afin de permettre une vérification devenue nécessaire. Le duc de Broglie se borna à répondre qu'il n'avait pas ce manuscrit. Mais certains partisans de l'authenticité absolue de ces Mémoires se montrèrent moins réservés que l'éminent éditeur. Laissant de côté les affirmations de

Talleyrand lui-même et les témoignages formels de personnes dignes de foi qui avaient vu le manuscrit entre les mains mêmes de son auteur et qui l'avaient décrit, ils déclarèrent qu'il ne pouvait pas être produit, par la bonne raison qu'il n'avait jamais existé. C'est la thèse qu'ont soutenue brillamment MM. Jean Darcy, Pierre Bertrand et Émile Bourgeois.

En l'espèce, M. Jean Darcy a une autorité particulière. Il a eu l'honneur d'être associé par M. le duc de Broglie à la publication même des Mémoires de Talleyrand, dont il a préparé l'annotation. On peut donc penser qu'il est l'écho de l'illustre éditeur. En outre, M. Darcy connaît à fond le manuscrit des Mémoires et les papiers laissés par M. de Talleyrand; il les a eus entre les mains pendant plus de huit mois.

Or il nous dit nettement :

Ce n'est pas là le manuscrit original. Ce manuscrit, on ne sait où il est; on ne sait s'il existe encore; on ne sait pas même s'il a jamais existé, ou du moins en quel état et sous quelle forme.

M. J. Darcy ne peut pas croire que Talleyrand eût voulu s'astreindre à la tâche lourde et ardue de composer d'une haleine cinq volumes in-8°.

Il procédait, dit-il, tout autrement. Un jour il écrivait une page, la jetait dans un tiroir et l'y oubliait jusqu'à ce qu'il lui prit fantaisie d'en écrire ou d'en dicter une autre qui allait rejoindre la première. D'autres fois, il faisait copier des lettres, insérait des rapports; successivement il passait ainsi en revue les principaux épisodes de sa vie et les événements historiques dont il avait été le témoin, se souciant peu de les relier, encore moins de faire un livre. Parfois la grandeur, l'intérêt des souvenirs le captivaient; il s'attachait en ce cas à son sujet, y revenait avec complaisance, le ciselait de sa main légère et expérimentée; alors sortaient de sa plume des chapitres exquis comme le récit de ses premières années, l'histoire du duc d'Orléans, l'entrevue d'Erfurt. Mais le plus souvent il laissait ses papiers dans le désordre de la première composition, si bien qu'à sa mort, sa nièce et son héritière, M<sup>me</sup> la duchesse de Dino, se trouva en face d'un amas considérable de documents de tout genre, dont on ne pouvait tirer parti sans un travail préparatoire de coordination. M. de Bacourt ..... s'adonna à ce soin pendant de longues années <sup>1</sup>.

Dans un article qui a, je crois, été rédigé après celui dont est tiré le passage précédent, M. Jean Darcy est revenu sur cette question pour donner l'explication de M<sup>me</sup> de Dino elle-même.

<sup>1</sup> Jean Darcy, *les Mémoires de Talleyrand*, dans les *Annales de l'École libre des sciences politiques*, fascicule du 15 avril 1891, p. 355-56.

S'il y avait eu un manuscrit des Mémoires composé tout d'une haleine, avec ordre et méthode, on aurait le droit de s'étonner de sa disparition. Mais il ne viendra jamais à l'esprit de quiconque connaît M. de Talleyrand qu'il se soit astreint à une tâche aussi considérable. Il y a d'ailleurs à ce sujet un précieux témoignage, celui de la duchesse de Dino. Elle a raconté un jour comment furent composés les Mémoires de son oncle. Elle ne cacha nullement qu'ils n'avaient pas été entièrement écrits de sa main. Le prince n'en avait lui-même achevé que les parties les plus importantes. D'autres fragments avaient été tracés par elle sous sa dictée. Enfin il lui arrivait d'écrire des conversations qui l'avaient frappée, des anecdotes qui lui semblaient dignes d'être conservées. Elle avait soin de faire passer son travail sous les yeux de son oncle, qui le corrigeait. De là, selon elle, pour les Mémoires une triple origine : manuscrits de M. de Talleyrand ; dictées du prince ; rédactions de M<sup>me</sup> de Dino revues par le prince. Après la mort de M. de Talleyrand, ces divers documents ont été reliés entre eux, coordonnés suivant un ordre rationnel et disposés pour l'impression. Ce fut là l'œuvre de M<sup>me</sup> de Dino et de M. de Bacourt. Ce dernier eut même le scrupule de recopier le tout de sa propre main ; c'est cette copie qui a servi à la publication présente. Quant aux documents originaux, ils ne se retrouvèrent pas dans la succession de M. de Bacourt. Telle est la genèse des Mémoires<sup>1</sup>.

Ces confidences ont été faites vers 1860 par M<sup>me</sup> de Dino à M. de Montalivet ; celui-ci les communiqua à M. Georges Picot, qui en a fait part à M. Jean Darcy. Il n'y a donc pas le moindre doute sur leur authenticité. C'est la version de M<sup>me</sup> de Dino elle-même ; mais cela ne veut pas dire qu'il faille l'accepter aveuglément ; on verra plus loin qu'elle est plus que suspecte.

M. Pierre Bertrand possède une compétence universellement reconnue sur tout ce qui touche Talleyrand, dont il s'occupe depuis longtemps. Il a publié récemment les lettres inédites de Talleyrand à Napoléon<sup>2</sup>, et il a fait précéder cette édition d'une très savante introduction. Il y a étudié à fond les procédés de travail de son auteur et il est arrivé à démontrer victorieusement que les lettres à Napoléon publiées par lui sont bien l'œuvre de Talleyrand et non celle de ses premiers commis ou de ses secrétaires, comme on l'avait répété partout jusqu'ici d'après M. Thiers. Mais, chose singulière, M. P. Bertrand apporte le même soin et la même ardeur à vouloir prouver que Talleyrand était incapable de se donner la peine de composer de suite ses Mémoires. Il prétend qu'il se serait borné à en dicter des fragments qui auraient été écrits par ses divers secrétaires sur des feuilles

1. *Revue d'histoire diplomatique*, V<sup>e</sup> année, 1891, 3<sup>e</sup> livraison, p. 438.

2. *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon (1800-1809)*, publiées d'après les originaux conservés aux Archives des affaires étrangères, avec une introduction et des notes, par Pierre Bertrand. Paris, Perrin, 1889, in-8°.

volantes. M. de Bacourt n'aurait fait que mettre en ordre ces feuillets épars, qu'il aurait ensuite recopiés de sa propre main <sup>1</sup>.

Enfin M. Émile Bourgeois, lui aussi, soutient que le manuscrit original des Mémoires de Talleyrand n'a jamais existé <sup>2</sup>. A l'en croire, Talleyrand aurait suivi l'exemple des grands seigneurs du XVIII<sup>e</sup> siècle; il aurait chargé M. de Bacourt d'établir le texte définitif de ses Mémoires d'après les pièces et les indications qu'il lui laissait. A l'appui de cette conjecture hasardée, M. Bourgeois cite les Mémoires de Noailles, rédigés par l'abbé Millot, et ceux de Villars, composés par Anquetil.

Il n'y a pas, dit-il encore, jusqu'au don d'un diamant de 50,000 francs à M. de Bacourt qui ne le prouve. Talleyrand ne le destinait pas à payer la probité d'un homme dont il connaissait l'honnêteté, mais à le récompenser de la peine qu'il prendrait pour mettre les Mémoires en état d'être publiés. C'eût été beaucoup, il faut l'avouer, pour en surveiller l'impression <sup>3</sup>.

J'avoue ne pas comprendre. Si avide d'argent que pût être Talleyrand, je ne puis pas croire qu'il fût capable de s'abaisser à des calculs aussi misérables que celui que lui prête M. Bourgeois. Qu'y a-t-il donc d'extraordinaire dans le fait du très riche prince de Talleyrand léguant un diamant de grand prix à son ancien secrétaire d'ambassade, resté son ami? Je ne le vois pas. Au contraire, il me semble tout naturel qu'il ait voulu laisser à son ami un souvenir digne de celui qui le donnait autant que de celui qui le recevait, un gage de son estime et de son amitié, comme il le dit dans son codicille du 17 mars 1838. Rien dans les termes de cet acte ne permet de supposer que M. de Bacourt eût à faire un travail matériel quelconque; il était seulement chargé des papiers de Talleyrand au défaut de M<sup>me</sup> de Dino. Quant à la peine que M. de Bacourt pourrait avoir à prendre un jour pour publier ses Mémoires, Talleyrand était trop grand seigneur pour avoir un instant l'idée qu'il dût payer son ami, même sous la forme d'un diamant. En tout cas, M. de Bacourt, parfait gentilhomme, en aurait rougi de honte. Cet argument me paraît donc ne rien prouver. Parce que Talleyrand a donné un diamant de 50,000 francs à M. de Bacourt, il n'est pas permis d'en conclure qu'il

1. P. Bertrand, *les Mémoires de Talleyrand, leur authenticité et leur caractère*, dans la *Revue encyclopédique* du 1<sup>er</sup> août 1891, p. 499-504. M. Bertrand dit textuellement : « Aussi ne sommes-nous plus étonné d'entendre M<sup>me</sup> de Martel parler des feuillets de papier que M. de Bacourt mettait soigneusement en ordre avant de les recopier, et nous ne voyons pas dans ces feuillets autre chose que le manuscrit original des Mémoires. » *Ibidem*, p. 502.

2. *Bulletin des travaux de l'Université de Lyon*, mai 1891.

3. *Ibidem*, p. 117.

lui a confié la mission de composer la rédaction définitive de ses Mémoires.

Toutes ces hypothèses, pour ingénieuses qu'elles soient, ne peuvent pas tenir contre les déclarations de Talleyrand lui-même et de témoins dignes de foi. Quelques courtes citations suffiront à le prouver.

C'est au commencement de la seconde restauration que les Mémoires de Talleyrand ont été composés de suite et sans interruption; je dis composés, car peu importe que Talleyrand les ait écrits de sa main ou dictés; manuscrit original n'a jamais voulu dire manuscrit autographe et M. Pierre Bertrand aurait pu s'épargner la peine d'une longue discussion pour prouver que Talleyrand dictait beaucoup et écrivait peu. Les Mémoires ont été commencés au plus tôt après la chute de Talleyrand en 1815 et ils étaient achevés en août 1816. Talleyrand a eu soin d'en dater la fin.

Je termine ici, dit-il, ces souvenirs qui doivent se clore avec la fin de ma carrière politique. Valençay, août 1816<sup>1</sup>.

Dans la pensée de leur auteur ils étaient si bien finis que, lorsqu'il y fit des additions à deux reprises, il crut devoir en donner les motifs. La première fois ce fut en 1824, peu après la publication du fragment des Mémoires de Savary, duc de Rovigo, sur l'affaire du duc d'Enghien. Talleyrand commença ce chapitre par cette déclaration :

Paris, janvier 1824. Je me vois obligé d'ajouter quelques mots à ces souvenirs en regrettant de devoir rappeler un événement douloureux et cruel que je n'avais pas même voulu mentionner dans les pages qui précèdent<sup>2</sup>.

Neuf ans plus tard, quand il entreprit de raconter le rôle qu'il avait joué dans les premières années de la monarchie de Juillet, il s'exprime en ces termes :

Je n'imaginai pas, lorsqu'en 1816 je terminais le récit de quelques-uns des événements de mon temps et de ma vie, que je fusse jamais dans le cas de rentrer dans les affaires publiques et par conséquent que j'eusse un motif de reprendre la plume pour compléter ce récit<sup>3</sup>.

Ainsi en 1816, en 1824 et après le retour de Londres, c'est-à-dire après novembre 1834, Talleyrand était persuadé que ses Mémoires étaient *terminés*, c'est son propre mot, et il le déclarait hautement chaque fois qu'il en trouvait l'occasion. Cela exclut, suivant moi, toute idée d'un manuscrit en perpétuel état de formation, comme celui qui se serait trouvé composé de feuilles volantes dictées à des secrétaires à des intervalles plus ou moins longs et jetés pêle-mêle dans des tiroirs

1. *Mémoires*, t. III, p. 300.

2. *Ibidem*, p. 301.

3. *Ibidem*, p. 325.

d'où M. de Bacourt aurait dû les tirer pour les mettre en ordre et les recopier. Talleyrand connaissait trop la valeur des mots pour répéter que ses Mémoires étaient terminés, s'ils n'eussent pas été écrits de suite, en volumes ou en cahiers, de façon à éviter tout risque de désordre ou de perte.

D'ailleurs, comme M. Albert Sorel l'a si justement fait remarquer, Talleyrand, en 1816, avait rédigé ses Mémoires dans un intérêt immédiat; il voulait tâcher d'établir que toujours il avait été dévoué de cœur à la monarchie légitime et expliquer toutes les vicissitudes de sa vie publique. Non pas qu'il eût l'intention de les publier tout de suite, en manière de plaidoyer, livré à toutes les discussions de la presse et de l'opinion, mais pour les lire à des amis, à des personnages de l'entourage du roi et de l'intimité de la famille royale, afin de se concilier leur sympathie et de se préparer un retour de faveur. Or, pour que ces lectures fussent possibles, il fallait un manuscrit, dans le sens ordinaire de ce mot, c'est-à-dire des volumes ou tout au moins des cahiers; on ne se figure pas Talleyrand faisant de longues et fréquentes lectures sur des feuilles volantes. Ce n'est pas là une pure conjecture. Nous avons sur ce point si important le témoignage d'un homme considérable, du baron de Vitrolles. Mais, par une bizarrerie inexplicable, ce témoignage décisif a jusqu'ici été négligé, aussi bien par M. Aulard que par ses contradicteurs; cependant M. Lorédan Larchey l'avait cité tout au long dans un curieux article inséré dans la *Revue Bleue* au mois de juillet 1890<sup>1</sup>, moins d'un an avant les articles publiés par M. Aulard dans ce même recueil.

Le baron de Vitrolles avait eu de fréquents rapports avec Talleyrand lors de la rentrée des Bourbons en 1814, et ces deux hommes, si différents de caractère, étaient restés en relations suivies. Tout le monde savait que Vitrolles avait la confiance pleine et entière de Louis XVIII et surtout du comte d'Artois. Aussi Talleyrand ne devait-il pas manquer de lui lire ses Mémoires. Ces lectures firent sur Vitrolles une impression durable, comme le prouve ce qu'il en dit dans la notice si curieuse qu'il a consacrée à Talleyrand. Voici le passage essentiel pour la discussion qui nous occupe. Vitrolles y rapporte une conversation, qui montre bien le but que Talleyrand s'était proposé en écrivant ses Mémoires.

Avez-vous remarqué, me dit-il, qu'en examinant les époques diverses on trouve toujours un homme qui, par un rapport particulier entre son caractère et celui de son temps, devient le type et, pour ainsi dire, le

1. Lorédan Larchey, *les Mémoires de Talleyrand d'après lui-même et les mémoires contemporains*, dans la *Revue Bleue*, 2<sup>e</sup> semestre, n<sup>o</sup> 3, 19 juillet 1890, p. 73 et 74.

représentant de son siècle ?.... Ainsi, de notre temps ou à peu près, nous avons eu M. de Choiseul; après lui, le duc d'Orléans, Philippe-Égalité; c'est autour de ces hommes qu'on trouve la véritable histoire de leur époque. C'est ainsi que pour tracer la figure de ces temps, j'ai écrit deux volumes des Mémoires de M. le duc de Choiseul; j'ai fait ensuite un volume sur le duc d'Orléans et puis *j'ai écrit mes Mémoires*.

Et il partit de là pour aller chercher quelques grands cahiers, dont il me lut peut-être 60 à 80 pages. Telle fut l'occasion de la première lecture de ces fameux Mémoires. Il fut probablement sensible au plaisir que j'en témoignai, car dans la suite il chercha plusieurs fois à reprendre cette communication. Il choisissait dans les différentes époques des morceaux de longue haleine<sup>1</sup>.

Que sont devenus ces grands cahiers, véritable manuscrit original des Mémoires de Talleyrand?

M. le duc de Broglie l'ignore complètement; il ne sait pas plus où sont passés les manuscrits qui auraient servi à M. de Bacourt pour faire sa copie. Cela ressort aussi nettement que possible du passage suivant d'une lettre écrite par M. le duc de Broglie le 25 mars dernier au directeur du *Paris* :

Quant aux notes, manuscrits, copies et dictées sur lesquels M. de Bacourt déclare avoir fait son travail, je n'ai jamais prétendu les avoir trouvés dans le legs qui nous était fait, le seul dont j'eusse à rendre compte au public. La famille de M. de Talleyrand, auprès de qui je n'ai pas négligé de m'enquérir, déclare ne les avoir jamais possédés<sup>2</sup>.

Les manuscrits dont il est ici question étaient sans aucun doute ces grands cahiers vus par Vitrolles. En effet, les passages que Talleyrand lut à Vitrolles se retrouvent dans l'édition du duc de Broglie dont le texte concorde avec l'analyse de Vitrolles.

Si ces grands cahiers existaient encore aujourd'hui, leur possesseur l'aurait sûrement fait connaître, car il est impossible d'admettre qu'il pût ignorer la retentissante polémique dont ils ont été l'objet. On n'a rien entendu dire et ce silence seul permettrait de penser que ces manuscrits sont perdus. Toutefois ce n'est là qu'une conjecture qui laisserait encore quelque espoir. Malheureusement elle est confirmée par une tradition très autorisée que M. Funck-Brentano a le premier fait connaître en ces termes :

Nous savions de source sûre avant la publication des Mémoires que certaines parties de l'original et qui devaient être parmi les plus inté-

1. Baron de Vitrolles, *Notice sur le prince de Talleyrand*, publiée à la suite des *Mémoires du baron de Vitrolles* édités par E. Forgues. Paris, Charpentier, 1884, 3 vol. in-8°. T. III, p. 444.

2. *Révolution française*, l. c., p. 348.



ressantes, celles qui se rapportaient à la vie de l'abbé de Périgord et aux événements de la Révolution, avaient été brûlées<sup>1</sup>.

Un peu plus loin, M. Funck-Brentano ajoutait : « Usant de son droit, elle [M<sup>me</sup> de Dino] brûla une partie du manuscrit<sup>2</sup>. » Les descendants de la duchesse de Dino n'ont pas protesté contre cette accusation si formelle; ils ne le pouvaient pas, car il n'est que trop certain que M. de Bacourt, d'accord avec M<sup>me</sup> de Dino, a détruit tout ce qui lui avait servi à établir le texte qu'il nous a laissé, notamment toutes les parties du manuscrit original et non pas seulement quelques-unes.

Pourquoi cette destruction? Il n'y a qu'une explication possible : M<sup>me</sup> de Dino et M. de Bacourt ont voulu empêcher toute vérification ultérieure du texte qu'ils laissaient pour être publié dans un avenir éloigné sous le titre de Mémoires de Talleyrand. Ils croyaient ainsi qu'on ne découvrirait pas les suppressions et les additions que M. de Bacourt s'était permis de faire à l'instigation de M<sup>me</sup> de Dino. Dans leur ignorance des méthodes et des procédés de l'érudition, ils devaient regarder comme certain le succès de leur supercherie. Mais M. de Bacourt n'était pas de force à tromper les historiens. Il a donné sa mesure dans l'introduction et dans les notes de son édition de la correspondance de Mirabeau<sup>3</sup>. On y rencontre en grand nombre les plus grosses erreurs<sup>4</sup>. En étudiant avec le plus grand soin ce travail que M. de Bacourt a publié sous son nom, on pourra discerner les interpolations que cet éditeur peu scrupuleux a ajoutées aux Mémoires de Talleyrand. Déjà MM. Aulard et Funck-Brentano en ont indiqué plusieurs. Mais ils ont dû aller trop vite et pour ma part j'aurais plus d'une réserve à faire. C'est un travail infiniment délicat, qui demandera beaucoup de temps et le concours de nombreux travailleurs. J'espère avoir l'occasion d'y apporter un jour ma contribution.

Quant à présent, je me contenterai d'avoir démontré que le manuscrit original des Mémoires de Talleyrand a réellement existé; j'ajouterai seulement que sa suppression est une grave présomption contre l'authenticité *intégrale* du texte publié par M. le duc de Broglie d'après la copie de M. de Bacourt.

Jules FLAMMERMONT.

1. *Nouvelle Revue* du 1<sup>er</sup> juin 1891, t. LXX, p. 450.

2. *Ibidem*, p. 457.

3. *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*, publiée par M. A. de Bacourt. Paris, 1851, 3 vol. in-8°.

4. Cf. Introduction de la *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec Joseph II et Kaunitz*, publiée par A. d'Arneht et J. Flammermont. Paris, 1889-91, in-8°. T. I, p. II, III, V, etc.